

🔗 **Classes de LYCEE PROFESSIONNEL**

CLASSES	TOUS LES ELEVES Accueil	INTERNES (accès perron central)
4èmes Découverte (Début des cours mardi 1/09 à 13h30) 3èmes Prépa. Métiers (Début des cours mardi 1/09 à 13h30)	ⓘ accueil devant l'escalier d'honneur Mardi 1^{er} septembre ⇒ à 9h30 ⇒ à 10h00	Mardi 1^{er} septembre De 8h10 à 9h15
BAC. PROFESSIONNEL et CAP ▪ Classes de Seconde Bac Pro TU – EDPI – MEI – TFCA - SN – MELEC - TMA – CO.DU. • Classe de 1^{ère} année CAP MBC (Début des cours jeudi 3/09 matin selon emploi du temps – libérés le jeudi après-midi)	ⓘ accueil devant l'escalier d'honneur Mardi 1^{er} septembre ⇒ à 13h30 Journée d'intégration le 2/9/20	Mardi 1^{er} septembre De 10h00 à 11h00
▪ Classes de Première Bac Pro TU – EDPI – MEI – TFCA - SN – MELEC TMA – OBM • Classe de 2^{ème} année CAP MBC (Début des cours vendredi 4/09 selon emploi du temps)	ⓘ accueil devant la rotonde Jeudi 3 septembre ⇒ à 13h30	(cafeteria) Jeudi 3 septembre De 10h00 à 11h00
▪ Terminales Bac Pro TU – EDPI – MEI – SN – MELEC TMA – OBM – MAV - TFCA (Début des cours vendredi 4/09 selon emploi du temps)	Jeudi 3 septembre ⇒ à 14h00	

🔗 **Classes de LYCEE GENERAL et TECHNOLOGIQUE** ⓘ accueil devant l'escalier d'honneur

▪ Classes de SECONDE (Début des cours mercredi 2/09 selon emploi du temps)	Mardi 1^{er} septembre ⇒ à 14h30	Mardi 1^{er} septembre de 10h00 à 11h00
▪ Classes de PREMIERE (Début des cours mercredi 2/09 selon emploi du temps)	Mercredi 2 septembre ⇒ à 9h00	Mercredi 2 septembre De 8h10 à 10h00
▪ Classes de TERMINALE (Début des cours mercredi 2/09 selon emploi du temps)	Mercredi 2 septembre ⇒ à 10h00	

🔗 **Sections B.T.S.**

ⓘ accueil devant la rotonde (cafétéria)

C.R.S.A. – C.P.I. Systèmes Numériques - Electrotechnique ▪ Classes de première année ▪ Classes de deuxième année EB : Rentrée au Lycée Les Marcs d'Or	Mercredi 2 septembre ⇒ à 10h00 ⇒ à 13h30	Mercredi 2 septembre ⇒ de 8h30 à 10h00
--	---	--

🔗 **Voie professionnelle en alternance**

🔗 **Supérieur Alternance**

- Première TMSEC – MAV Lundi 24/08/20 – 13h30
- Terminale TMSEC Lundi 24/08/20 – 13h30
- Terminale MAV Jeudi 03/09/20 – 14h00

- Licences CVM - SIE } 21/09/2020 – 9h00
- BAC+ 3 Informatique } 21/09/2020 – 9h00
- BAC +4 Chef de projet Informatique } 24/08 - 9h00
- Bac + 4 Chef de projet Marketing } 24/08 - 9h00
- Bac + 5 Chef de projet Informatique → 24/08/2020 – 8h00

AVIS IMPORTANT – sauf dérogation demandée A L'AVANCE PAR ECRIT, il nous sera impossible d'accueillir les élèves en dehors des heures indiquées dans les tableaux ci-dessus.

QUELQUES INFORMATIONS A RETENIR...

A NOTER DANS VOS AGENDAS



Septembre 2020 <ul style="list-style-type: none"> Mardi 8/09 Du 14 au 18/09 	Photo individuelle des élèves Semaine découverte aumônerie	<i>Pour les lycéens</i>
Octobre <ul style="list-style-type: none"> Du 05 au 10/10 Vendredi 9/10 Vendredi 16/10 à 18h30 	Pèlerinage du Rosaire (à confirmer) Soirée Portes ouvertes, de 17 h à 19 h 30 Cérémonie de remise officielle du diplôme du bac. 2020 et du diplôme de "fidélité" suivie d'une soirée	Ouvert aux lycéens et post bac Ecoles primaires + collège Bac. Général, technologique et professionnel (anciens élèves de terminale sortis en juin)
Novembre <ul style="list-style-type: none"> Du 02 au 30/11 Vendredi 6/11 – 18h30 Dimanche 22/11 Du 30/11 au 2/12 	Collecte de denrées pour la Banque Alimentaire Soirée de remise du diplôme de l'enseignement sup. Marché de Noël en partenariat avec l'A.P.E.L. Visite de Tutelle	<i>Tout le groupe St Jo se mobilise</i> <i>Ouverte aux familles et au public extérieur</i> Ecole St Jo – Collège – Lycées – Sup.
Décembre <ul style="list-style-type: none"> Mercredi 16/12 	Mini forum des études supérieures (présentation des écoles post-bac)	<i>Pour les premières et terminales du lycée général</i>
Janvier Samedi 30/01 – 9h30 à 13h00	Matinée Portes Ouvertes SPECIALES POST-BAC	<i>Présentation des sections post-bac (BTS, licences, Bachelors...)</i>
Mars <ul style="list-style-type: none"> Vendredi 5/03 – 17h/19h Samedi 6/03 – 9h/13h 	Journées PORTES OUVERTES Uniquement lycéens et enseignement supérieur Tous les établissements du Groupe St Joseph	Visite des écoles – collège - lycée-institut supérieur - centre de formation continue & CFA ouverte aux familles et au public extérieur
Mai <ul style="list-style-type: none"> Jeudi 6/05 – 8h30/11h Vendredi 28/05 – 16h/19h Samedi 29/05 – 9h/13h 	Don du sang Matinée Portes ouvertes SPECIALES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	Elèves majeurs et adultes <i>Présentation des sections de 4° Découverte, 3 Prépa Métiers – CAP - Bac professionnel</i>

REUNIONS DE PARENTS

En cours d'année scolaire, plusieurs **réunions de parents** sont organisées. Les équipes pédagogiques accordent une grande importance à la présence de tous les parents.

Merci de noter les dates des réunions d'informations de rentrée prévues – salle Pol de Léon les :

- | | |
|--|--------------------------|
| ⇒ lycée professionnel – classes de 4 ^{ème} Découverte et 3 ^{ème} Prépa. Pro | ⇒ vendredi 4/09 à 17h30 |
| – classes de Secondes Bac Pro et 1 ^o CAP | ⇒ vendredi 11/09 à 17h30 |
| ⇒ L.E.G.T. – classes de Secondes générales | ⇒ vendredi 18/09 à 18h00 |
| – classes de Premières Générales | ⇒ mercredi 9/09 à 18h00 |

Lors de ces réunions une **présentation du rôle des parents correspondants** (délégués) sera effectuée par un membre de l'APEL St Joseph (Association de Parents d'Elèves).

PARENTS CORRESPONDANTS

Nous souhaitons vivre le Projet d'Etablissement ensemble et par association avec tous : enseignants, personnels, parents et élèves. Les parents peuvent devenir "parents correspondants" et coordonner, pour la classe, les relations avec les enseignants. ➤ **plus d'informations dans l'annexe "Vivre ensemble"**

CONSEIL DE VIE LYCEENNE

L'objectif général du CVL est d'impliquer les Lycéen(ne)s dans la vie de l'établissement par l'élaboration et la mise en place de projets. Les élèves développent ainsi diverses compétences au travers de clubs et de projets (Autonomie, prises d'initiatives, échanges entre élèves des deux lycées, sentiment d'appartenance à l'établissement, rencontre de différents personnels de Saint Joseph, échanges et partenariats riches de sens, ...).

ASSOCIATION COOPERATIVE

La cotisation de 6 €, intégrée dans les frais annuels, permet d'apporter une aide pour diverses activités (financement pour voyages, fêtes, échanges, achat de matériels, équipement foyer...)

VIE SCOLAIRE

Responsables de vie scolaire :

- Pour les élèves du LEGT ⇒ Laurianne THIVEYRAT 03.80.59.20.23
- Pour les élèves du lycée professionnel ⇒ Antoine ESCOBAR 03.80.59.20.26

Responsable de l'internat :

- ⇒ Antoine ESCOBAR 06.43.51.98.55

HORAIRES

- bureau de la Vie Scolaire à prévenir pour toute absence ou retard - Tél. 03.80.59.20.24
mél : viescolaire@stjodijon.com De 7h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h 45
- Salle de permanence ⇒ ouverture de 7h45 à 12h et de 12h30 à 18 h
- Cours - assurés du LUNDI MATIN au VENDREDI SOIR de 8h10 à 12h05 et de 13h30 à 17h25



A noter : l'établissement ne saurait accepter que les élèves quittent le lycée avant le début officiel des vacances (départ anticipé). En effet, les dates de fin des cours et de retour doivent être **impérativement respectées**.

Retenu : Les élèves sanctionnés, de façon grave ou répétitive, seront retenus le vendredi soir de 17h30 à 19h.

INTERNAT (garçons et filles) - ouvert du dimanche soir 20h au vendredi 15h30

Les élèves doivent quitter l'internat chaque fin de semaine. Un règlement spécifique à l'internat sera mis en ligne sur le site internet.

CARNET DE CORRESPONDANCE ET REGLEMENT INTERIEUR

- Les élèves doivent être porteurs de leur **CARNET DE CORRESPONDANCE**, qui est le moyen de communication entre l'établissement, l'équipe pédagogique, la vie scolaire et les familles.
- Le **REGLEMENT INTERIEUR** est détaillé dans ce carnet.

Tous les élèves et leurs parents doivent obligatoirement en prendre connaissance et le signer.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- ⇒ La gestion des absences-retards
- ⇒ La tenue vestimentaire appropriée
- ⇒ Les observations de travail, les avertissements de comportement, les échelles de sanctions...

IL EST INTERDIT DE FUMER DANS L' ENCEINTE DE L'ETABLISSEMENT Y COMPRIS LES CIGARETTES ELECTRONIQUES

De même, il est formellement interdit d'introduire ou de consommer des boissons alcoolisées, produits stupéfiants ou un quelconque produit illicite. A la demande du chef d'établissement, des contrôles par les services appropriés, pourront être faits au cours de l'année.

CASIERS

Afin de diminuer le risque de vol, des **casiers nominatifs** sont proposés en location moyennant la somme de 5 € par an. Pour obtenir une location l'élève devra s' adresser au bureau de la Vie Scolaire, en début d'année. **NE PAS OUBLIER DE fournir un double de clef (PAS DE CADENAS A CODE) muni d'un porte-étiquette à son nom et un chèque à l'ordre de "Association de Gestion Groupe St Joseph".**

ACCES A L'ETABLISSEMENT - SECURITE

Les accès des piétons sont contrôlés par le personnel d'éducation. **Les élèves doivent systématiquement présenter leur carte de scolarité (de self) ou leur carnet de correspondance et les personnes adultes une pièce d'identité.**

Les élèves disposent d'un garage (pour bicyclettes et cycles motorisés jusqu'à 80 cm³ inclus) à l'intérieur de l'école et en dehors de ce garage tout autre lieu de stationnement est interdit dans l'enceinte de l'établissement.

Dans le cadre du plan **Vigipirate**, nous vous rappelons que **les parents ne sont pas autorisés à pénétrer en voiture dans l'enceinte de l'établissement.**

INFO. ADMINISTRATIVES

STANDARD GENERAL et ACCUEIL – 03.80.59.20.20

Ouvert de 7h50 à 12h05 et de 13h00 à 17h30

SECRETARIAT ELEVES LYCEE (Mme GÉRAND & Mme GRAMAIN - 03.80.59.20.04)

Ouvert de 8h à 12h et de 13h15 à 17h – fermeture le vendredi après-midi

ACCES AU PORTAIL INFORMATIQUE

Site : www.ecoledirecte.com : A partir d'une connexion sécurisée Internet, les familles peuvent suivre la scolarité de leur enfant et accéder à diverses informations. **Les codes d'accès demeurent valables durant toute la scolarité de votre enfant dans le Groupe.** (En cas de problème d'accès contacter : infoparents@stjodijon.com)

- Sur l'espace "ELEVE" : vous aurez accès au cahier de texte, espace de travail, bulletins de notes, absences enregistrées...
- Sur l'espace "FAMILLE" : vous pourrez mettre à jour vos coordonnées, visualiser votre compte et procéder à un paiement en ligne de la restauration scolaire (onglet "Porte-monnaie").

Nous vous engageons à tester rapidement vos codes d'accès et à consulter régulièrement ce portail sur lequel seront adressées toutes les informations importantes du Groupe, au cours de l'année scolaire.

Les « nouvelles » familles recevront leurs codes d'accès par courrier avant la rentrée. Les codes des nouveaux élèves seront donnés par le professeur principal à la rentrée.

ASSURANCE SCOLAIRE :

Le montant de cette assurance est compris dans la Contribution des Familles. Il n'est donc pas nécessaire de souscrire une assurance scolaire personnelle (voir Convention financière). Le dépliant d'information de l'Assurance FEC vous sera remis d'ici la rentrée scolaire.

Vous pouvez également vous rendre sur le site www.assurances-fec.org (Accès client - Espace particuliers – code d'accès fec80820) afin de prendre connaissance de l'ensemble des termes du contrat (garanties, exclusion...) et de télécharger les documents d'informations.

BOURSES SCOLAIRES :

Les élèves peuvent bénéficier des bourses départementales (retrait des dossiers à partir de mi- septembre) et nationales. *Le Ministère met à disposition des parents un simulateur de droit à obtention d'une bourse sur le site :*

<http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee>

Vous pourrez en quelques clics savoir si vous êtes éligibles et obtenir une estimation du montant de la bourse.

CERTIFICATS DE SCOLARITE :

Dans les 15 jours suivant la rentrée, un certificat de scolarité sera à votre disposition sur le site "Ecole directe".

☞ Pour tout certificat supplémentaire se présenter au Secrétariat élèves.

CHANGEMENT DE SITUATION :

Toutes les modifications de situation familiale doivent être signalées, par écrit, au secrétariat élève le plus tôt possible par courrier ou mél à : sylviane.gerand@stjodijon.com

LIVRES ET FOURNITURES (MATERIEL SECTIONS PROFESSIONNELLES):

L'établissement fournit à tous les élèves les livres scolaires et, selon les classes, des fournitures pour les espaces techniques (tenue de travail, outillage, équipement de sécurité...). **Les élèves doivent en prendre le plus grand soin.**

En cas de perte ou détérioration le montant correspondant sera facturé sur le prélèvement de juillet.

TRANSPORTS SCOLAIRES pour les élèves de Côte d'Or :

MOBIGO : Que ce soit pour une première demande de transport scolaire ou un renouvellement, il est **obligatoire** de faire une **nouvelle demande** en se connectant sur : www.bourgognefranche-comte.fr/accueil-transport **à partir du 2 juin 2020. Pour disposer d'un titre de transport scolaire dès la rentrée, l'inscription doit être réalisée avant le 16 juillet.**

Au-delà de cette date, les inscriptions restent possibles, mais sans garantie d'avoir un titre de transport valable pour la rentrée. Informations relatives à la procédure disponible sur le site internet de la région ou :

http://www.bourgognefranche-comte.eu/download.php?voir=0&document_id=20797

⇒ **MOBIGO ou SNCF** - Si vous avez fait une demande de carte de transport **l'élève devra venir la retirer auprès du secrétariat élèves du lycée dès le jour de la rentrée**

⇒ **DIVIA** – s'adresser à l'Espace Divia place Darcy à Dijon

- Lignes de bus qui desservent le Groupe St Joseph ⇒ **12 - 5 et Corol**
- Station de tram à proximité ⇒ **ligne T2 – arrêt "1^{er} Mai"**

OBJETS PERDUS :

Un service d'objets trouvés existe à l'ACCUEIL. N'hésitez pas à vous y rendre, trop souvent les objets ne sont pas réclamés.

L'établissement décline toute responsabilité pour les objets précieux, l'argent, le matériel, les véhicules, les cycles...apportés ou déposés dans l'enceinte de l'école.

ACTIVITES PROPOSEES AUX ELEVES



CENTRE de DOCUMENTATION et d'ORIENTATION (CDI)

Les élèves, seuls ou accompagnés de leurs professeurs, pourront se rendre au CDI pour des activités de lecture, des travaux de recherche, des séances de méthodologie.

Le professeur-documentaliste les guidera dans l'utilisation des ressources : ouvrages, presse, documents relatifs à l'orientation, internet, etc et la réalisation de leurs travaux.

La plupart des documents peut être prêtée. Le CDI possède un fonds propre aux élèves du lycée : documentaires, romans, BD, manuels scolaires, etc.

Le portail du CDI, accessible sur <http://lycee-saintjoseph-dijon.esidoc.fr/>, permet la recherche des documents et l'accès à certaines ressources en ligne.



U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire)

L'Association Sportive du lycée St Joseph propose de nombreuses activités ouvertes à tous dans un but d'entraînement et/ou de compétition. Animée par les professeurs d'EPS, elle est ouverte à tous, mais une pratique régulière et un engagement sur l'année est obligatoire.

Les entraînements se déroulent le midi entre 12h et 13h30, ou le soir à 17h30. Le planning sera mis à jour à la rentrée.

Les inscriptions se font auprès des professeurs d'EPS au moment des créneaux et se dérouleront jusqu'à mi-octobre. La cotisation est de 20 € par chèque à l'ordre « Association Sportive Lycée St Joseph ».



POINT ECOUTE PSYCHOLOGIE

2 psychologues spécialistes de l'enfance et de l'adolescence

L'objectif de ce point d'écoute est d'assurer les transitions difficiles et de gérer les accompagnements simples. Le nombre de rendez-vous est limité à 3 par enfant et par an. Si la famille souhaite s'engager dans une thérapie, elle devra continuer dans un cabinet privé.

Nos psychologues assurent une permanence les mercredis matins ou les jeudis, à côté de l'infirmerie.

Les jeunes souhaitant les rencontrer doivent demander un rendez-vous par l'intermédiaire des directeurs des études, du bureau de la Vie Scolaire ou de l'Infirmerie.



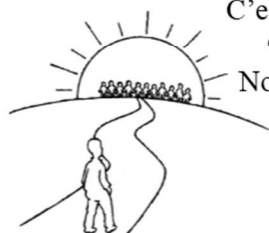
SOUTIEN AUX ELEVES EN DIFFICULTES SCOLAIRES

TUTORAT entre élèves ⇒ Activité de soutien pour les élèves rencontrant des difficultés, encadrée par la Responsable de Vie Scolaire. Des élèves s'engagent à aider des internes ou externes sur le long terme. Le fonctionnement de ces binômes est hebdomadaire et **leur nombre est lié à la disponibilité des tuteurs.**

AIDE AU TRAVAIL PERSONNEL ⇒ pour les élèves de 4^{ème} Découverte, 3^{ème} Prépa. Métiers, Seconde Bac Pro. Ces séances accompagnées seront intégrées dans les emplois du temps.



La Pastorale du Groupe St Joseph se fonde sur le projet éducatif Lasallien. C'est toute la vie de nos établissements, la manière de vivre ensemble, d'enseigner, d'éduquer, d'assumer les responsabilités qui constitue l'animation pastorale.



Notre mission est de proposer à chacun un chemin de croissance personnelle, humaine, spirituelle et d'offrir la liberté de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus-Christ.

Des propositions diversifiées

Temps Forts

- *Temps d'échanges* : seconde LP et LEGT.
- *Temps de paroles et d'échanges* : 4DEC et 3PP.
- *Cîteaux* : découverte de la vie monastique
- *Taizé* : rencontres lycéennes
- *Pèlerinage à La Salette, marche vers le Carmel de Flavignerot* : 3e et 4e
- *Retraites* : se ressourcer et partager, de la 6e à la 3e
- *Education au fait religieux (EFR)* : 6e et seconde
- *Pèlerinage du Rosaire à Lourdes* : lycéens, enseignement supérieur

Vivre ensemble

- *Ateliers créatifs* : pour les collégiens pendant la pause méridienne.
- *Jeudi-partage* : temps d'échange et débat à midi autour d'un repas pour les lycéens.
- *Points écoute* : être simplement écouté !
- *Parcours d'Education à la Justice, au Service et à l'Engagement* : développer et intérioriser les valeurs lasalliennes

Vivre sa foi

- *Catéchèse 6èmes* : le lundi en M4
- *Catéchèse 5èmes* : le mardi en M4
- *Aumônerie 4e et 3e* : tous les 15 jours de 11h45 à 13h20.
- *Parcours de réflexion chrétienne* : lycéens.
- *Préparation aux sacrements pour tous*.
- *Messe* : tous les jeudis à 17h45 à la chapelle

Solidarité

- *Collectes* : Banque Alimentaire ; jouets « Noël pour tous » ; vêtements, produits d'hygiène pour migrants et SDF...
- *3e solidaires, lycéens solidaires*
- *Solidarité migrants, accueil et accompagnement de jeunes mineurs*
- *Repas solidaires, bol de riz...*

Un lieu d'accueil

Local lycéens ; espace collégiens.

Propositions pour les lycéens dès la rentrée...

Découvrir l'aumônerie lycée : Lundi 14, mardi 15, jeudi 17, vendredi 18 septembre 2020, de midi à 13h30 autour d'un repas convivial !

Pèlerinage du Rosaire à Lourdes : 6 au 10 octobre 2020 : des lycéens au brancardage, au service de pèlerins malades, pour vivre une expérience unique de solidarité et d'engagement

Contacts

L'aumônier

Père Oscar Ruiz, aboniz@gmail.com

Les adjointes en pastorale scolaire :

Collège : Sabine Langlois-Mahata, sabine.langlois@stjodijon.com.

Lycées : Dominique Portier, dominique.portier@stjodijon.com.

*Vous avez choisi notre établissement pour nous confier votre enfant. De ce fait, en tant que parent d'élève vous êtes associés à la communauté éducative du **Groupe Saint Joseph La Salle à Dijon**.*

En effet, le « Projet Éducatif Lasallien » (PEL), que nous essayons de vivre ici, suppose la participation de chaque membre: enseignants, personnels, jeunes et parents !*

Qu'est-ce que le P.E.L. ?

***Projet Éducatif Lasallien** : Depuis 1705, notre établissement fait partie du « **Réseau lasallien** », c'est-à-dire de l'ensemble des établissements qui se trouvent sous la responsabilité des Frères des Écoles Chrétiennes dont le Fondateur est **Jean Baptiste de La Salle** (1651-1719). Il proposa un enseignement novateur, destiné aux plus pauvres, afin de favoriser le développement global du jeune dans ses dimensions intellectuelles, sociales, morales et spirituelles.

Si vous souhaitez aller plus loin : www.lasalle.fr

Le P.E.L. donne les grandes lignes directrices à mettre en œuvre. Il définit un esprit et les principales applications ou implications concrètes auxquelles il faut veiller.

Mais chaque établissement a sa propre histoire, s'adresse à des enfants et/ou des jeunes de milieux très divers. Il est donc important que la communauté éducative précise comment elle va concrètement mettre en œuvre le PEL, au travers de son "**projet d'établissement**" (document donné lors de l'inscription ou disponible sur notre site : *Le Groupe – Mot du Directeur*). Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Dans l'enseignement catholique, tous les membres de la communauté éducative sont appelés à participer et à vivre ensemble le projet d'établissement.

Le présent courrier a pour but de vous aider à mieux appréhender la communauté éducative, afin d'y prendre place. L'esprit dans lequel nous nous situons n'est pas celui d'une entreprise "prestataire de services pour des clients", l'appartenance à une même communauté éducative doit permettre d'établir un climat de confiance dans le respect de tous.

Comment bien vivre ensemble ?

Au sein de notre établissement lasallien le "vivre ensemble" est fondamental, car il représente le ciment des valeurs lasalliennes ; il permet de :

- *Mettre en pratique des valeurs essentielles, telles que le respect de soi et des autres, la politesse, l'intégrité, la responsabilité....,*
- *Devenir citoyen,*
- *Développer la solidarité,*
- *Prévenir et apaiser les situations conflictuelles,*
- *Respecter les différences de culture et de religion,*
- *Devenir acteur de sa vie.*

Le parent correspondant (ou délégué)

*Vous pouvez apporter votre contribution au "vivre ensemble" en devenant "**parent correspondant**".*

Le parent correspondant a vocation à créer du lien entre les parents de la classe et l'établissement. Il facilite la communication et contribue à établir un climat de confiance. Il n'agit pas seul, mais en lien avec l'équipe enseignante, le chef d'établissement et l'APEL (Association des Parents d'Elèves).

✓ **Rôle du parent correspondant**

- Représentation de TOUS les parents dans leur diversité, il est leur porte-parole.
- Lien entre les parents de la classe et l'équipe éducative, l'APEL... dans le respect de la CONFIDENTIALITE des informations.
- Acteur de la vie de la classe, il peut aussi être le médiateur.
- Selon le niveau (primaire, collège ou lycée) participation à diverses réunions (conseils de classe trimestriels, réunions préparatoires aux réunions de classe, conseil de vie scolaire, conseil de discipline).

En début d'année scolaire, lors des réunions de parents, une information sur ce sujet sera faite par l'APEL. Lors de ces réunions par classes vous pourrez vous inscrire en tant que parent correspondant, vous serez ensuite contacté puis accompagné dans votre rôle de parent correspondant.

Nous sommes sûrs que votre participation à l'action éducative commune sera pour vous-même source de joie et d'épanouissement.

La communauté éducative



Plus d'info. contactez : apel@stjodijon.com